

ARRÊTÉ N° 2024 - 42

*RELATIF AU JURY DU CONCOURS D'ENTREE EN QUATRIEME ANNEE – SESSION 2025*

L'Administrateur provisoire de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;

Vu la délibération n°2018/12/15-7 du conseil d'administration du 15 décembre 2018 relative au règlement du concours d'entrée en quatrième année ;

Vu l'article 3 de la 1<sup>ère</sup> partie du règlement des études du diplôme de Sciences Po Aix ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admissibilité du concours d'entrée en quatrième année au titre de la session 2025 :

Rachel Joubert, Professeur certifié  
Franck Biglione, Maître de conférences  
Delphine Chazalon, Professeur agrégée  
Adrien Vitse, Professeur agrégé

Pour chaque parcours-type suivant :

Didier Del Prete et Renaud Thiélé, Carrières publiques  
Sophie Doudet et Roxana Nadim, Politique culturelle et mécénat  
Nicolas Badalassi, Walter Bruyère-Ostells et Benoît Pouget, Géostratégie, défense et sécurité internationale  
Céline Gimet et Gilles Dufrenot, Nathalie Ferrière, Expertise internationale  
Dilek Yankaya et Alix Philippon, Dynamiques politiques et mutations des sociétés  
Philippe Aldrin et Audrey Freyermuth, Politiques européennes et action transnationale  
Magali Nonjon et Philippe Aldrin, Métiers de l'information

Article 2 : Sont nommés membres du jury d'admission :

Philippe Aldrin, Professeur des universités  
Nicolas Badalassi, Maître de conférences  
Walter Bruyère-Ostells, Professeur des universités  
Céline Gimet, Professeur des universités  
Didier Del Prete, Maître de conférences  
Sophie Doudet, Maître de conférences  
Audrey Freyermuth, Maître de conférences  
Céline Gimet, Professeur des universités  
Gilles Dufrenot, Professeur des universités  
Roxana Nadim, Chargée d'enseignement vacataire et chargée du pôle culture  
Magali Nonjon, Maître de conférences  
Alix Philippon, Maître de conférences  
Benoît Pouget, Maître de conférences

**L'Administrateur provisoire**

Nathalie Ferrière, Maître de conférences  
Renaud Thiélé, Maître de conférences associé  
Dilek Yankaya, Maître de conférences

Article 3 : Est nommé président des jurys d'admissibilité et d'admission Monsieur Franck Biglione.

Article 4 : La Secrétaire général et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2024.

Franck BIGLIONE,  
Maître de Conférences,  
Administrateur provisoire.



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 18/11/2024.

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 03/12/2024